M

Service Public Fédéral
FINANCES
Administration générale
de la FISCALITE

DECLARATION A L'IMPOT DES PERSONNES MORALES
EXERCICE D'IMPOSITION 2026
(Revenus de l'année 2025)

Signalétique de l'entreprise

Signalétique de l'entreprise

Dénomination	
Dénomination légale	Bureau International Onoriskoza
Numéro d'entreprise	
Type de numéro	NumÃ©ro d'entreprise
Valeur	1024731160
Forme juridique	Fondation d'utilité publique (029)
Adresse	
Type d'adresse	Adresse du siège social ou du Domicile (001)
Rue	Avenue Louise
N°	367
Boîte	n/a
Code postal et commune	Ixelles (1050)
Pays	Belgique (BE)
Information bancaire	
IBAN	
BIC	
Identifiant de la société dissoute sans liquidation	
Type de numéro	
Valeur	

Période imposable couverte

	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Date de début de la période imposable	26/06/2025	
Date de fin de la période imposable		31/12/2025
Exercice d'imposition	2026	
Déclaration	IPM	

Signalétique du document

Personne de contact	
Nom	
Prénom	
Fonction	
Adresse	
Rue	
N°	
Boîte	
Code postal	
Commune	
Pays	
Téléphone	
Numéro local	
E-mail	
Adresse E-mail	

Déclaration à l'impôt des personnes morales

Revenus immobiliers

Revenus belges

	Codes	Période imposable
Revenus d'immeubles donnés en location	**5000 A**	
Immeubles bâtis et matériels et outillages		
Montant brut du loyer et des avantages locatifs	5011 A1	
Frais déductibles	5012 A2	
Montant net du loyer et des avantages locatifs	**5013 A3**	
Revenus cadastraux indexés	5014 A4	
Immeubles non bâtis		
Montant brut du loyer et des avantages locatifs	5016 A6	
Frais déductibles	5017 A7	
Montant net du loyer et des avantages locatifs	**5018 A8**	
Revenus cadastraux indexés	5019 A9	
Sommes obtenues à l'occasion de la constitution ou de la cession d'un droit d'emphytéose ou de superficie ou de droits immobiliers similaires	**5010 B**	
Revenus belges imposables	**5020 C**	

Revenus étrangers

	Codes	Période imposable
Revenus d'immeubles donnés ou non en location	**5030 D**	
Immeubles non bâtis et matériels et outillages, non donnés en location ou donnés en location à des personnes physiques qui ne les affectent ni totalement ni partiellement à l'exercice de leur activité professionnelle et immeubles donnés en location conformément à la législation sur le bail à ferme		
Revenus cadastraux non indexés	5051	
Revenus cadastraux indexés	5052 D1	
Immeubles bâtis non donnés en location ou donnés en location à des personnes physiques qui ne les affectent ni totalement ni partiellement à l'exercice de leur activité professionnelle ou donnés en location en vue de les mettre à disposition de personnes physiques exclusivement à des fins d'habitation, à des personnes morales autres que des sociétés ou à des sociétés de logement		
Revenus cadastraux non indexés	5055	
Revenus cadastraux indexés majorés	5056 D2	
Immeubles non bâtis donnés en location dans des circonstances autres que celles visées ci-dessus		
Immeubles pour lesquels le revenu cadastral indexé est supérieur ou égal au montant net du loyer et des avantages locatifs		
Revenus cadastraux non indexés	5061	
Revenus cadastraux indexés	5062 D3	
Immeubles pour lesquels le montant net du loyer et des avantages locatifs est supérieur au revenu cadastral indexé		
Montant brut du loyer et des avantages locatifs	5065	
Frais déductibles	5066	
Montant net du loyer et des avantages locatifs	5067 D4	
Matériels et outillages donnés en location dans des circonstances autres que celles visées ci-dessus		
Matériels et outillages pour lesquels le revenu cadastral indexé est supérieur ou égal au montant net du loyer et des avantages locatifs		
Revenus cadastraux non indexés	5071	
Revenus cadastraux indexés	5072 D5	
Matériels et outillages pour lesquels le montant net du loyer et des avantages locatifs est supérieur au revenu cadastral indexé		
Montant brut du loyer et des avantages locatifs	5075	
Frais déductibles	5076	
Montant net du loyer et des avantages locatifs	5077 D6	
Immeubles bâtis donnés en location dans des circonstances autres que celles visées ci-dessus		
Immeubles pour lesquels le revenu cadastral indexé majoré est supérieur ou égal au montant net du loyer et des avantages locatifs		
Revenus cadastraux non indexés	5081	
Revenus cadastraux indexés majorés	5082 D7	
Immeubles pour lesquels le montant net du loyer et des avantages locatifs est supérieur au revenu cadastral indexé majoré		
Montant brut du loyer et des avantages locatifs	5085	

	Codes	Période imposable
Frais déductibles	5086	
Montant net du loyer et des avantages locatifs	5087 D8	
Sommes obtenues à l'occasion de la constitution ou de la cession d'un droit d'emphytéose ou de superficie ou de droits immobiliers similaires	**5033 E**	.
Revenus étrangers imposables	**5040 F**	.
Revenus exonérés par convention	5041 G	
Solde des revenus étrangers imposables	**5042 H**	.

Revenus imposables

	Codes	Période imposable
Revenus imposables	**5050 I**	.

Plus-values

Plus-values sur des immeubles non bâtis ou sur certains droits réels portant sur de tels biens

	Codes	Période imposable
Résultat net des plus-values et des pertes relatives à des biens ou droits de l'espèce qui ont été aliénés au cours de la période imposable (+)/(-)	5101 A/P B/N	
Solde des pertes restant à compenser éprouvées au cours des cinq périodes imposables antérieures lors de l'aliénation de biens ou droits de l'espèce, à limiter au résultat positif net	5103 C	
Plus-values imposables	**5110 D**	.
Plus-values imposables à 33 %	5111 D1	
Plus-values imposables à 16,5 %	5112 D2	

Plus-values sur des immeubles bâtis ou sur certains droits réels portant sur de tels biens

	Codes	Période imposable
Résultat net des plus-values et des pertes relatives à des biens ou droits de l'espèce qui ont été aliénés au cours de la période imposable (+)/(-)	5121 F/P G/N	
Solde des pertes restant à compenser éprouvées au cours des cinq périodes imposables antérieures lors de l'aliénation de biens ou droits de l'espèce, à limiter au résultat positif net	5123 H	
Plus-values imposables	**5130 I**	.

Plus-values sur participations importantes

	Codes	Période imposable
Prix perçu	5201 K	
Prix d'acquisition (éventuellement réévalué)	5202 L	
Montant imposable	**5203 M**	

Avantages financiers ou de toute nature

	Codes	Période imposable
Montant imposable	5310	

Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales

	Codes	Période imposable
Montant imposable	5320	

Frais de voiture à concurrence d’une quotité de l’avantage de toute nature

	Codes	Période imposable
Montant imposable	5206	

Commissions et autres rétributions d’agents de sportifs

	Codes	Période imposable
Montant imposable	5210	

Dépenses, avantages de toute nature ou revenus de droits d’auteur et droits voisins non justifiés et avantages financiers ou de toute nature

Montant imposable des dépenses, avantages de toute nature ou revenus de droits d’auteur et droits voisins non justifiés

	Codes	Période imposable
Dépenses, avantages de toute nature ou revenus de droits d’auteur et droits voisins non justifiés imposables à 50 %	5344	
Dépenses, avantages de toute nature ou revenus de droits d’auteur et droits voisins non justifiés imposables à 100 %	5345	

Montant imposable des avantages financiers ou de toute nature

	Codes	Période imposable
Avantages financiers ou de toute nature imposables à 50 %	5336	
Avantages financiers ou de toute nature imposables à 100 %	5337	

Dividendes attribués par certaines intercommunales

	Codes	Période imposable
Montant imposable	5340	

Versements anticipés

	Codes	Période imposable
Versements anticipés à prendre en considération	**1810**	

Crédit d'impôt pour l’augmentation de l’indemnité kilométrique vélo en application de la CCT n° 164

	Codes	Période imposable
Montant du crédit d‘impôt	1854	

Crédit d'impôt pour l’augmentation facultative de l’indemnité kilométrique vélo pour les déplacements domicile-lieu de travail

	Codes	Période imposable
Montant du crédit d‘impôt	1856	

Crédit d'impôt pour les surcoûts de distribution relatifs à la livraison de publications papier

	Codes	Période imposable
Montant du crédit d‘impôt	1952	

Crédit d'impôt pour l’augmentation de l’intervention de l’employeur dans un abonnement de train

	Codes	Période imposable
Montant du crédit d‘impôt	1954	

Revenus recueillis soumis au précompte mobilier

Revenus de capitaux et biens mobiliers, lots afférents à des titres d'emprunts et indemnités pour coupon manquant ou pour lot manquant

	Codes	Période imposable
Nature		
Revenus d'origine belge qui ont été attribués ou mis en paiement sans retenue ni versement de précompte mobilier, dans la mesure où un précompte mobilier est dû		
Revenus d'origine étrangère qui ont été encaissés ou recueillis en Belgique sans retenue ni versement de précompte mobilier, dans la mesure où un précompte mobilier est dû		
Revenus d'origine étrangère qui ont été encaissés ou recueillis à l'étranger sans intervention d'un intermédiaire établi en Belgique, dans la mesure où un précompte mobilier est dû		
Revenus recueillis abusivement en exemption de précompte mobilier sur la base d'une attestation inexacte ou pour lesquels le précompte a été remboursé indûment au bénéficiaire des revenus		
Revenus	5401	
Précompte mobilier dû	5402	
Dates de versement		
Description	5404	

Revenus d'actions ou parts d'origine étrangère, payés ou attribués par certaines sociétés d'investissement ou de titres à revenus fixes d'origine étrangère recueillis en raison de l'aliénation de ces titres avant l'échéance des revenus

	Codes	Période imposable
Revenus	5411	
Précompte mobilier dû	5412	
Dates de versement		
Description	5414	

Revenus de la location de biens mobiliers garnissant des habitations, chambres ou appartements meublés

	Codes	Période imposable
Revenus	5421	
Précompte mobilier dû	5422	
Dates de versement		
Description	5424	

Revenus divers

	Codes	Période imposable
Nature		
Revenus recueillis à l'occasion soit de la sous-location ou de la cession de bail d'immeubles, meublés ou non, sis en Belgique ou à l'étranger, soit de la concession du droit d'utiliser, en Belgique ou à l'étranger, un emplacement qui est immeuble par nature et qui n'est pas situé dans l'enceinte d'une installation sportive pour y apposer des affiches ou d'autres supports publicitaires		
Produits de la location du droit de chasse, de pèche et de tenderie		
Revenus	5431	
Précompte mobilier dû	5432	
Dates de versement		
Description	5434	

Revenus mobiliers payés ou attribués

Dividendes distribués

	Codes	Période imposable
Dividendes distribués	5441	
Précompte mobilier dû	5442	
Dates de versement		
Description	5444	

Revenus de dépôts d'argent, créances, prêts ou autres revenus passibles du précompte mobilier

	Codes	Période imposable
Revenus	5451	
Précompte mobilier dû	5452	
Dates de versement		
Description	5454	

Constructions juridiques

	Codes	Période imposable
Le contribuable est un fondateur d'une construction juridique ou a recueilli pendant la période imposable un dividende ou, d'une manière quelconque, tout autre avantage d'une construction juridique	5510	☐

Documents et relevés divers

Comptes annuels si le contribuable n'est pas obligé de déposer ceux-ci auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale.
Pour les contribuables autres que ceux visés à la rubrique « contribuables assujettis », alinéa 1er, b), de la brochure explicative, documents nécessaires à l'appréciation du régime d'imposition applicable (sauf si cela ressort explicitement des comptes annuels).
Pour les associations sans personnalité juridique qui ont opté pour l'assujettissement à l'impôt des personnes morales, les modifications à la composition de la liste de leurs membres et de leur patrimoine.
Les relevés requis par l'application des dispositions légales concernées doivent, le cas échéant, être complétés.